

**CANADA**  
**Province de Québec**  
**M.R.C. Vallée- de- la- Gatineau**  
**Municipalité de Messines**

Procès- verbal de la session ordinaire du conseil de la municipalité de Messines, tenue le lundi 12 janvier 2009, à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sise au 70, rue Principale à Messines.

**Sont présents :**

M. Ronald Cross, maire  
M. Marcel St-Jacques, conseiller  
Mme. Francine Jolivette, conseillère  
M. Gilles Jolivette, conseiller  
M. Sylvain J. Forest, conseiller  
M. Paul Gorley, conseiller  
  
M. Jim Smith, directeur général/secrétaire trésorier

**Absence motivée :**

M. Roger Kenney, conseiller

**Ouverture de l'assemblée**

Le maire, ayant constaté qu'il avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00 heures. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R0901-001

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Marcel St-Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert.

1. Ouverture de l'assemblée
  - 1.1 Prière
  - 1.2 Vérification du quorum
  - 1.3 Ouverture de l'assemblée par le maire
  - 1.4 Adoption de l'ordre du jour
2. Mot du maire
3. Période de questions
4. Adoption du procès verbal de l'assemblée antérieure
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la session régulière du 1<sup>er</sup> décembre 2008
  - 4.2 Adoption du procès-verbal de la session spéciale- budget du 22 décembre 2008
  - 4.3 Suivi des procès verbaux
5. Communication et statistiques
  - 5.1 Rapport d'activité et vérification des téléavertisseurs – novembre et décembre 2008
  - 5.2 Statistiques 911 – novembre et décembre 2008
6. Présentation des comptes et rapports
  - 6.1 Rapport de dépenses du Directeur général/secrétaire- trésorier
  - 6.2 Présentation des comptes dus au 31 décembre 2008
  - 6.3 Présentation des comptes payés au 31 décembre 2008
  - 6.4 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 31 décembre 2008
  - 6.5 Caisse populaire – Relevé de compte pour la période finissant le 27 décembre 2008
  - 6.6 État des activités financières – suivi du budget 2008
7. Formulation de règlement
  - 7.1 Adoption du règlement numéro 2009-269 - « règlement décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2009 et les conditions de perception »
  - 7.2 Avis de motion : Règlement établissant les tarifs applicables pour l'année 2009 pour les services supplémentaires ou spéciaux de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques et des eaux usées ainsi que des frais administratifs applicables.
  - 7.3 Avis de motion: Règlement modifiant et remplaçant le règlement 239-2003, concernant l'installation de caravane, caravane pliante ou maison motorisée et

l'obtention de permis de séjour.

8. Ressources humaines
- 8.1 Aucun item
9. Affaires nouvelles
  - 9.1 Radio CHGA – Renouvellement de la carte de membre 2009
  - 9.2 FQM – Contribution annuelle 2009
  - 9.3 ADMQ – Cotisation 2009
  - 9.4 ACSIQ – Cotisation 2009
  - 9.5 PG Govern – Autorisation d'achat du logiciel gestion de la carte JMap ainsi que les frais d'entretien et de soutien 2009
  - 9.6 Bibliothécaire – Ajustement de rémunération
  - 9.7 Patinoire de Farley – entente relative à un approvisionnement en eau
  - 9.8 Québec Municipal – adhésion annuelle 2009
  - 9.9 Informatique DL – Renouvellement des antivirus du parc informatique du bureau municipal
  - 9.10 Offre de service de 123 Xplore – refonte du site web municipal
  - 9.11 COMBEQ – adhésion 2009
  - 9.12 Meubles Branchaud – frais de location et de transport d'une roulotte de chantier
  - 9.13 Offre de services des Entreprises Septiques LM – location d'une toilette sèche – (15 fév. au 15 mars)
  - 9.14 Madame Véronique Branchaud – demande d'annulation des frais d'intérêts portés au compte pour taxes non payées
  - 9.15 Club de ski et planche de la Haute Gatineau – autorisation de transfert des sommes perçues et de la contribution municipale
  - 9.16 Mobilonde inc. – achat d'une radio portative
  - 9.17 Piscine Maniwaki – Politique 2009 de remboursement des frais de participation pour des cours de natation ou de secouriste
  - 9.18 SADC – demande de participation dans le fonds de développement durable inter municipalités
10. Correspondance
  - 10.1 RIAM – budget 2009 et contribution municipale
  - 10.2 MRC – ordre du jour, session régulière du conseil tenue le 9, décembre 2008 au Château Logue
  - 10.3 Commission de toponymie – attestation d'officialisation
  - 10.4 Les ordinateurs Recyclés C.M. – changement de frais
  - 10.5 CPTAQ – rapport annuel
  - 10.6 MRC -- règlement 2008-194-1
  - 10.7 MRC – règlement 2008-194-2
  - 10.8 MRC – règlement 2008-202-1
  - 10.9 MRC – règlement 2008-R-AG115
  - 10.10 Gouvernement du Québec – réception d'une subvention dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles
  - 10.11 Complicité emploi – invitation à un comité d'accueil
  - 10.12 CLD Vallée-de-la-Gatineau – Palée 2008-2012
  - 10.13 Député Stéphanie Vallée – accusé de réception
  - 10.14 Comité organisateur du SAD du CSSVG – lettre de remerciement
11. Varia
12. Période de questions
13. Clôture et levée de l'assemblée

## **PROCÈS VERBAUX**

R0901-002

### **Adoption du procès-verbal de la session régulière du 1<sup>er</sup> décembre 2008**

Les membres du conseil ont préalablement reçu copie du procès-verbal de la séance tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Sur une proposition de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Francine Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver ce procès-verbal tel que présenté.

R0901-003

### **Adoption du procès-verbal de la session spéciale du budget du 22 décembre 2008**

Les membres du conseil ont préalablement reçu copie du procès-verbal de la séance tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Marcel St-Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver ce procès-verbal tel que présenté.

#### **COMPTES ET RAPPORTS**

R0901-004

##### **Rapport des dépenses du Directeur général / secrétaire trésorier au 31 décembre 2008**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du règlement N° 256-2006, règlement déléguant certains pouvoirs d'autorisation des dépenses et de passer des contrats au Directeur général / secrétaire- trésorier;

**CONSIDÉRANT QUE** le total des dépenses engagées par le Directeur général / secrétaire- trésorier pour la période du 22 novembre 2008 au 31 décembre 2008 est de 6 333.63\$;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier pour la période du 22 novembre 2008 au 31 décembre 2008 a été transmis aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une approbation de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Marcel St-Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier tel que déposer pour la somme de 6 333.63\$.

R0901-005

##### **Pour accepter la liste des comptes dus au 31 décembre 2008**

La liste des comptes dus pour la période du 22 novembre 2008 au 31 décembre 2008 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Paul Gorley,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement des comptes dus pour la période mentionnée ci-dessus et ce, pour un total de 23 024.79\$.

##### **Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R0901-006

##### **Pour accepter la liste des comptes payés au 31 décembre 2008**

La liste des comptes payés pour la période du 22 novembre 2008 au 31 décembre 2008 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver les comptes payer pour la période mentionnée ci-dessus et ce, pour la somme de 193 253.04\$.

##### **Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R0901-007

##### **Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct au 31 décembre 2008**

La liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 22 novembre 2008 au 31 décembre 2008 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'approuver les salaires payés par dépôt direct pour la période mentionnée ci-dessus et ce pour la somme de 32 045.16\$.

##### **Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

## **RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

**R0901-008**

### **Adoption du règlement numéro 2009-269 – « règlement décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2009 et les conditions de perception »**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,  
Appuyée par Francine Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

Que le règlement numéro 2009-269 « règlement décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2009 et les conditions de perception soit adopté tel que présenter et que celle-ci fasse parti intégrante du présent procès-verbal comme s'il était ici décrit au long.

**R0901-009**

### **Avis de motion : Règlement établissant les tarifs applicables pour l'année 2009 pour les services supplémentaires ou spéciaux de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques et des eaux usées ainsi que des frais administratifs applicables**

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel St-Jacques, qu'à une assemblée subséquente, sera déposé pour approbation un projet de règlement établissant les tarifs applicables pour l'année 2009 pour les services supplémentaires ou spéciaux de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques et des eaux usées ainsi que des frais administratifs applicables.

**R0901-010**

### **Avis de motion : Règlement modifiant et remplaçant le règlement 239-2003, concernant l'installation de caravane pliante ou maison motorisée et l'obtention de permis de séjour**

Avis de motion est donné par le conseiller Sylvain J. Forest, qu'à une assemblée subséquente, sera déposé pour approbation un projet de règlement modifiant et remplaçant le règlement 239-2003 concernant l'installation de caravane pliante ou maison motorisée et l'obtention de permis de séjour.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

**R0901-011**

### **Radio CHGA – Renouvellement de la carte de membre 2009**

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de la carte de membre de la Radio CHGA pour l'année 2009, et ce au coût de 25.00\$.

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R0901-012**

### **FQM – Contribution annuelle 2009**

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,  
Appuyée par Gilles Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion à la FQM pour l'année 2009, et ce au coût de 1 361.23\$ incluant les taxes applicables.

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R0901-013**

### **ADMO – Cotisation 2009**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,  
Appuyée par Gilles Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de la cotisation 2009 pour le directeur général, monsieur Jim Smith, ainsi que pour la secrétaire trésorière adjointe, madame Suzie Gauthier, auprès de l'association des directeurs municipaux du Québec, et ce au coût de 773.53\$ incluant les taxes applicables.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-014

**ACSIQ – Cotisation 2009**

Sur une proposition de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Francine Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de la cotisation 2009 à l'association des chefs en sécurité incendie du Québec pour le chef pompier, monsieur André Galipeau, et ce au coût de 208.82\$ incluant les taxes applicables.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-015

**PG Govern – Autorisation d'achat du logiciel gestion de la carte JMap ainsi que les frais d'entretien et de soutien 2009**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC à procédé à la numérisation de toutes les cartes matricées de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC fourni à la municipalité les cartes matricées en format papier et format numérisée;

**CONSIDÉRANT QUE** les cartes matricées en format papier sont mises à jour qu'à la fin de chaque année, tandis que celle en format numérisée sont mise à jour mensuellement;

**CONSIDÉRANT** l'importance que le département d'urbanisme de la municipalité de Messines ait à sa disposition toutes les informations à jour relativement aux cartes matricées lorsque le fonctionnaire désigné aura à traiter un dossier de contribuable.

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Paul Gorley,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat de deux progiciels de gestion de la carte JMap, de l'entreprise PG Govern de Québec, pour un montant total de 5 722.76\$ comprenant les taxes applicables, comme stipulé dans l'offre de service # 1MMES50-090105-CV2.

Inclut dans l'offre de service :

- 2 gestion de la carte JMap (à être installé sur le poste du directeur général et sur le poste de l'inspection adjoint en bâtiment et environnement);
- 1 intégration de la matrice numérisée des informations provenant de la MRC;
- 4 heures de mise en route et de formation téléphonique qui seront utilisées selon les besoins;
- 2 installations et activation des licences;
- 1 gestion de projet.

Il est de plus résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire trésorier, monsieur Jim Smith, à signer tout entente avec l'entreprise PG Govern concernant l'achat des progiciels gestion de la carte JMap, en plus d'accepter le contrat annuel d'entretien et de soutien au coût de 598.24\$ incluant les taxes applicables.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-016

**Bibliothécaire – ajustement de rémunération**

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Gilles Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une augmentation du contrat forfaitaire de la bibliothécaire, madame Claire Lacroix au taux de 2%, rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-017

**Patinoire de Farley – entente relative à un approvisionnement en eau**

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain de la patinoire secteur Farley n'est pas muni d'un puit permettant l'entretien de la patinoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité à conclus une entente de fourniture en eaux pour l'entretien de la patinoire du secteur Farley avec les propriétaires du 32, chemin Guertin (voir résolution # 2006-01-7106);

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite renouveler l'entente 2006 avec les propriétaires du 32, chemin Guertin.

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Paul Gorley,  
Appuyée par Marcel St-Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de l'entente entre la municipalité et Daniel Crytes et Michèle Guilbeault relatif à l'approvisionnement en eau pour l'année 2009 selon les termes de la résolution # 2006-01-7106.

Il est également résolu d'autoriser le paiement des frais d'utilisation pour l'année 2009 de 165 \$.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-018

**Québec Municipal – adhésion annuelle 2009**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,  
Appuyée par Paul Gorley,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'adhésion 2009 à Québec municipal pour le service internet et ce au coût de 310.41\$ incluant les taxes applicables.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-019

**Informatique DL – Renouvellement des antivirus du parc informatique du bureau municipal**

Sur une proposition de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Francine Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement des antivirus sur les six postes de travail du système informatique du bureau municipal, et ce au coût de 246.00\$ en plus des taxes applicables comme stipulé dans la soumission # 140032 de l'entreprise DL Informatique de Maniwaki.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-020

**Offre de service de 123 Xplore – refonte du site web municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil souhaite faire une refonte du site WEB de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la demande de la municipalité, l'entreprise 123 Xplore de Cantley, entreprise qui se spécialise dans la création de site WEB, a fait parvenir à la municipalité une soumission pour la refonte du site WEB de la municipalité, et ce au coût de 3 700.00\$ en plus des taxes applicables.

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,

Appuyée par Gilles Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité accepte l'offre de l'entreprise 123 Xplore de Cantley pour la refonte du site WEB de la municipalité, et ce au coût de 3 700.00\$ en plus des taxes applicables.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-021

**COMBEQ – adhésion 2009**

Sur une proposition de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Paul Gorley,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ pour l'année 2009 pour l'inspecteur municipal en bâtiment, monsieur Jim Smith et de l'inspecteur adjoint en bâtiment et environnement, monsieur Jean-Guy Carignan, le tout au coût de 380.00\$ en plus des taxes applicables.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-022

**Meubles Branchaud – frais de location et de transport d'une roulotte de chantier**

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,  
Appuyée par Paul Gorley,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la dépenses et le paiement de la facture # N03100 au coût de 1 128.75\$ incluant les taxes applicables à l'entreprise Meubles Branchaud de Maniwaki, pour la location et le transport d'une roulotte de chantier pour la patinoire située au centre multiculturel de Messines.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-023

**Offre de services des Entreprises Septiques LM – location d'une toilette sèche (15 fév. Au 15 mars)**

Sur une proposition de Paul Gorley,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de services des entreprises Septiques LM pour la location et le nettoyage hebdomadaire d'une toilette sèche pour la patinoire située au centre multiculturel, pour la période du 30 janvier 2009 jusqu'à la fin de la saison de patinage, et ce au coût de 75.00\$ par semaine en plus des taxes applicables.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R0901-024

**Madame Véronique Branchaud – demande d'annulation des frais d'intérêts portés au compte pour taxes non payées**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Véronique Branchaud, propriétaire du 43 Entrée Nord, a reçu en octobre dernier un état de compte pour des frais d'intérêts non réglées en 2007, et qu'elle mentionne avoir reçu son compte de taxes en février 2007, mais a oublié de payer le compte;

**CONSIDÉRANT QU'il** est de la responsabilité de tous les propriétaires de la municipalité de Messines de s'assurer que leur compte de taxes est payés aux dates d'échéance prévues.

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Marcel St-Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil juge qu'il est de la responsabilité de tous les propriétaires de s'assurer que leur compte de taxes est payé aux dates d'échéance prévues, et qu'advenant que celles-ci ne sont pas respectées, que le contribuable se voit facturé pour les frais de retard.

Il est donc résolu que le montant d'intérêts pour les arrérages demeure au compte de taxes de madame Véronique Branchaud, propriétaire du 43 entrée Nord.

R0901-025

**Club de ski et planche de la Haute-Gatineau – autorisation de transfert des sommes percues et de la contribution municipale**

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,  
Appuyée par Paul Gorley,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la contribution municipale relative aux frais de transport ainsi que les sommes défrayées par les parents lors de l'inscription au Club de ski Haute-Gatineau, et ce au coût de 2 475.00\$ tel que décrit ci-dessous :

**Liste des inscriptions 2008-2009**

| # | Prénom       | Nom                        | Montant versé   |
|---|--------------|----------------------------|-----------------|
| 1 | Maxime       | Lafontaine-Désabrais       | 325.00          |
| 2 | Vincent      | Baker                      | 200.00          |
| 3 | Emie         | Baker                      | 200.00          |
| 4 | Marc-Étienne | Beaumont                   | 200.00          |
| 5 | Vickie       | Beaudoin                   | 325.00          |
| 6 | Katleen      | O'Neill                    | 200.00          |
| 7 | Keven        | Riel                       | 325.00          |
|   |              | <b>TOTAL montant versé</b> | <b>1 775.00</b> |

Inscription à 200.00\$: 4  
Inscriptions à  
325.00\$: 3  
**Total d'inscriptions reçues:** 7

**Total à remettre au club**

Montant versé par les parents/ frais  
d'inscription : 1 775.00\$  
Contribution  
municipalité: 700.00\$

**TOTAL à remettre au club** 2 475.00\$

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R0901-026

**Mobilonde Inc. – achat d'une radio portative**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général et inspecteur municipal demande au conseil de lui fournir un radio portatif afin de lui permettre de communiquer avec l'équipe de déneigement en tous temps.

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Gilles Jolivette,  
Appuyée par Francine Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'une radio portative 5 watts VHF avec la programmation de l'entreprise Mobilonde Inc de Mont-Laurier, pour la somme de 320.00\$ en plus des taxes applicables.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R0901-027

**Piscine Maniwaki – Politique 2009 de remboursement des frais de participation pour des cours de natation ou de secouriste**

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a pas de piscine publique sur le territoire de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Maniwaki offre des cours de natation et de secouriste à sa population et aux citoyens des municipalités avoisinantes moyennant certains frais;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la municipalité de Messines souhaite établir une politique de remboursement afin d'aider les parents résidants de la municipalité à défrayer les frais relatifs à la participation à des cours de natation ou de secouriste à leurs enfants à la Ville de Maniwaki.

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Gilles Jolivette,

Appuyée par Marcel St-Jacques,

Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le remboursement des frais de participation encourus par des parents résidants de la municipalité de Messines lors de l'inscription de leurs enfants de 0 à 17 ans à des cours de natation ou de secouriste à la Ville de Maniwaki, et ce pour un montant de 50 \$ par participant.

Il est de plus résolu d'autoriser le remboursement sur réception d'une pièce justificative (reçu officiel). Les montants remboursés doivent être inscrits au rapport mensuel des comptes payés.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire-trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R0901-028

**SADC – demande de participation dans le fonds de développement durable inter municipalités**

**CONSIDÉRANT QUE** la S.A.D.C. a sollicité la municipalité afin de participer financièrement dans la création d'un fonds de développement durable inter municipalités dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la participation du maire à la rencontre municipalités et associations secteur sud du 10 novembre 2008;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil jugent que le montant de 4 095,00\$ représentant la participation de la municipalité de Messines de façon récurrente est un montant substantiel à moyen et long terme et ce sans l'élaboration d'un plan d'action.

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,

Appuyée par Gilles Jolivette,

Il est résolu à l'unanimité

Que malgré le fait que le conseil appuie la démarche entreprise par la SADC et ses partenaires, et qu'elle est en accord avec la majorité des énoncés exprimés dans le document intitulé « Sauvegarde des lacs et rivières Vallée-de-la-Gatineau » remis aux participants lors de la tenue de la rencontre du 10 novembre 2008, la municipalité de Messines ne peut participer monétairement à ce stade à la création d'un fonds de développement durable.

Par contre, les membres du conseil municipal de Messines souhaitent informer le comité qu'ils sont prêts à réévaluer la demande de participation financière telle que demandée, une fois qu'un plan d'action sera disponible.

R0901-029

**Levée de l'assemblée**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,

Appuyée par Gilles Jolivette,

Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire à 20h00.

---

Ronald Cross  
Maire

---

Jim Smith  
Directeur général/secrétaire trésorier